



MINISTRE DE L'ECONOMIE DE LA
PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE

MINISTRY OF ECONOMY PLANNING AND
REGIONAL DEVELOPMENT

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME
AGROPOLES

AGROPOLES PROGRAMME
COORDINATION UNIT

DECISION N° 1002 /D/PAG/UCP/Bak/2026 DU 02 JUIN 2026 PORTANT
ATTRIBUTION DES MARCHES DE REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 100
HECTARES DE TERRES DANS CERTAINS AGROPOLES, EN DEUX (02) LOTS

FINANCEMENT : BIP Programme Agropoles, Exercices 2026 et 2027

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2026;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/PAG/UCP/CSPM/2026 du 21 avril 2026 pour la réalisation des travaux d'aménagement de 100 hectares de terres dans certains agropoles, en deux (02) lots;

Considérant la lettre n°2026/010/L/MINEPAT/SG/UCP/CSPM/TJ de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 02 Juin 2026;

DECIDE :

Article 1^{er}: L'entreprise GLOBAL SPACE CONSULTING LTD ci-après est déclarée attributaire des Marchés susmentionnés pour les montants et délais suivants :

Lots	Adjudicataires	Montants des offres TTC en FCFA	Délais
Lot 1	GLOBAL SPACE CONSULTING LTD B.P: 32 051 Yaoundé, Tel : 659 43 85 13/ 677 10 74 72	<u>Tranche ferme</u> : Trente-sept millions quatre-cent quatre-vingt-un mille sept cent quatre-vingt-douze (37 481 792)	Deux (02) mois
		<u>Tranche conditionnelle</u> : Trente-sept millions quatre-cent quatre-vingt-un mille sept cent quatre-vingt-douze (37 481 792)	Deux (02) mois
	Total Lot 1	Soixante-quatorze millions neuf cent soixante-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatre (74 963 584)	Quatre (04) mois
Lot 2	GLOBAL SPACE CONSULTING LTD B.P: 32 051 Yaoundé, Tel : 659 43 85 13/ 677 10 74 72	<u>Tranche ferme</u> : Trente-sept millions quatre-cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-quinze (37 442 295)	Deux (02) mois
		<u>Tranche conditionnelle</u> : Trente-sept millions quatre-cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt-quinze (37 442 295)	Deux (02) mois
	Total Lot 2	Soixante-quatorze millions huit cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent quatre-vingt-onze (74 884 591)	Quatre (04) mois

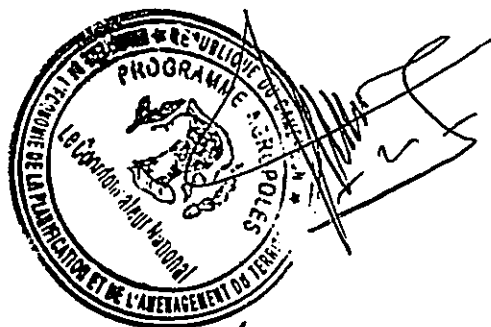
Programme Agropoles, sis au quartier Administratif Dragage, Immeuble de la Délégation Régionale du MINEPAT du Centre, Tél. + 237 653 79 00 09/ 620 21 75 42 bitomoadriam1@yahoo.fr,

www.programme-agropoles.cm

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

Ampliations :

- MINMAP ;
- MINEPAT ;
- ARMP ;
- Présidente CSPMPAG ;
- Adjudicataire ;
- Archives/Chrono.



Adrian Ngo'o Bitomo